



Rapport d'activité

2012



Avril 2013



Sommaire

1 Association Glocal	3
1.1 Présentation	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Mots du président	4
2 Organes de gestion	5
2.1 Comité	5
2.2 Membres	6
2.3 Organe de révision	6
3 Activités	7
3.1 Agenda21 Madagascar	7
3.1.1 Acteurs	7
3.1.2 Répartition des tâches	7
3.1.3 Résultats	8
3.2 Education à l'environnement et au développement durable	22
3.2.1 Animations dans les écoles primaires	23
3.2.2 Participation à des manifestations	26
4 Perspectives	29
4.1 Pour l'Agenda21 à Madagascar	29
4.2 Pour l'éducation à l'environnement et au développement durable	30
5 Rapport financier	33
6 Remerciements	34
7 Annexes	36
Compte des pertes & profits	36
Bilan	38

1 Association glocal

1.1 Présentation

glocal est une association, créée en août 2010, visant à promouvoir le développement durable en Suisse et à l'étranger.

1.2 Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de :

- produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;
- soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement.



Chère Madame, Cher Monsieur,

2012 a été une année charnière pour notre association. Les projets liés à l'éducation à l'environnement et au développement durable ainsi que l'Agenda21 à Madagascar ont bien évolué.

Pour Madagascar, l'année 2012 a permis l'achèvement du réseau d'eau potable de la commune de Belanitra et de la mise sur pied d'une association des usagers de l'eau sur cette commune. Du côté des activités et actions en faveur des ménages défavorisés, 189 femmes ainsi que 81 familles de pêcheurs ont bénéficié des coups de pouce. Quant à la gestion des ressources naturelles, elle a permis de reboiser 63 hectares. La prévention contre l'érosion, la pérennisation des sources d'eau, la fourniture en bois énergie et la sécurisation foncière des terres expliquent le succès des actions de reboisement. Une équipe composée de deux membres du comité de Glocal s'est rendu à Madagascar deux semaines en octobre pour étudier et observer l'état d'avancement des actions liées à l'Agenda21 et rencontrer les habitantes et habitants, les élus et d'autres responsables.

Du côté de l'éducation à l'environnement et au développement durable, nous avons continué de proposer des ateliers de sensibilisation et de création de vermicomposteur, pu mettre en œuvre des animations sur la biodiversité dans les écoles primaires de la Ville de Lancy. Ceux-ci ont été fort appréciés par les enfants, les enseignants, les directeurs et directrices d'établissement, par le délégué à la gestion des déchets de la Ville de Lancy et par les animatrices et animateur. Nous avons en outre participé à de nombreuses manifestations.

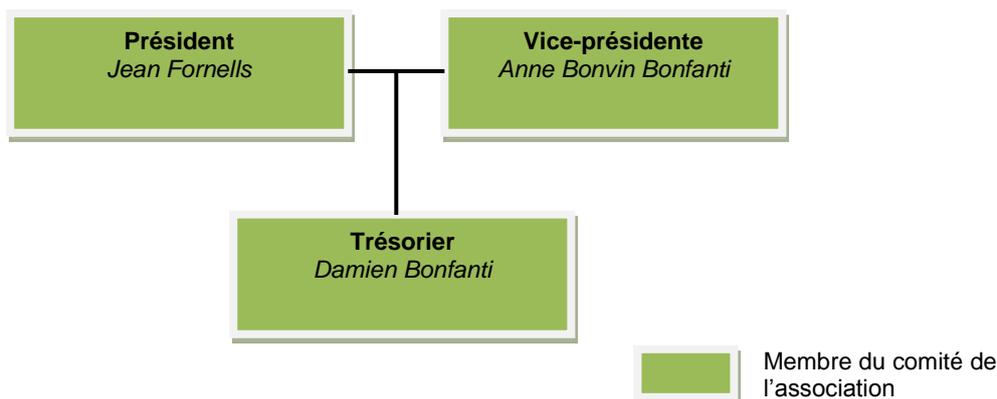
C'est avec une certaine fierté que notre association est devenue membre de la Chambre de l'économie sociale et solidaire « APRES-GE » et qu'elle a été reconnue d'utilité publique par l'Etat de Genève.

Glocal continue ainsi son petit bout de chemin tant à Madagascar que dans la région genevoise avec l'aide des collectivités publiques et de ses membres que nous tenons à remercier vivement.

2 Organes de gestion

2.1 Comité

Le comité de l'association glocal est composé de trois membres.



Les membres du Comité ne touchent pas de salaire ni de jetons de présence de l'association. Deux membres du comité ont perçu des honoraires sur la base d'un mandat précis et, dans les limites autorisées par ledit mandat (frais de gestion limités à une certaine part de la subvention, par exemple).

Les membres du comité se sont réunis fréquemment à raison de six fois tout au long de l'année 2012.

A partir de janvier 2013, les membres du comité ont décidé de procéder à la création de deux postes de co-directeurs. Ceux-ci recevront des directives du comité et pourront réaliser des prestations en liens avec les activités et les buts de l'association.

2.2 Membres

Au 31 décembre 2012, 30 personnes étaient membres de l'association glocal. Lors de l'Assemblée générale de décembre 2012, il a été décidé de réintroduire des cotisations payantes pour 2013.

2.3 Organe de révision

Raison sociale	Auditam Fiduciaire Michael Amsellem Expert-réviseur agréée ASR et membre de la Chambre Fiduciaire suisse
Personne de contact	Michael AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR
Adresse	Rue Ancienne 53 Case postale 1643 1227 Carouge
Téléphone	022 300 63 74
Fax	022 300 63 76
Courriel	ma@auditam.ch

3 Activités

En 2012, les activités de l'association se sont focalisées sur un Agenda21 dans trois communes à Madagascar, sur des activités en lien avec l'éducation au développement durable notamment des animations dans des classes d'écoles primaires et des ateliers de création et de sensibilisation au vermicompostage.

3.1 Agenda21 Madagascar

3.1.1 Acteurs

glocal assume la direction du programme. L'association DORIA est l'association qui sur le terrain. Le coordinateur de l'association DORIA, Henri Dolys Andriantseheno a le rôle de chef de programme, il s'occupe entre autres de la gestion administrative opérationnelle et financière sur place, à Madagascar. Il effectue de fréquentes visites sur le terrain pour les actions qui nécessitent des décisions relevant de sa compétence au sein du programme (par exemple les questions foncières ou les coordinations entre les différents acteurs et les autorités).

3.1.2 Répartition des tâches

Deux personnes (M. Jocelyn Eric Razafinjatovo et Mme Marie Carmina Fanja Harimalala) opèrent sur le terrain pour assurer l'accompagnement des actions et le suivi des travaux. Un ingénieur en génie civil (M. Etienne Rakotozandry) est mandaté pour transmettre ses compétences et savoir-faire aux ouvriers ainsi qu'aux populations locales. Un agent local (M. Samuel Randria) a été recruté pour effectuer le suivi quotidien des actions et assurer la communication permanente entre le terrain et DORIA.

3.1.3 Résultats

Infrastructures pour l'accès à l'eau potable (Adduction en Eau Potable)

Le réseau d'eau de la commune de Belanitra est désormais complet et fonctionnel. La réfection du 2^e réservoir d'eau de la commune, du barrage pour l'alimentation des réservoirs et la construction d'un nouveau répartiteur permettent à l'ensemble de la population de cette commune d'avoir un accès à l'eau de source avec un débit satisfaisant. De plus, 2 nouvelles bornes fontaines qui ont été construites et 3 rénovées. Le réseau d'eau de cette commune est donc terminé, l'association des usagers de l'eau est formée et sera fonctionnelle au cours de la saison sèche à venir.

A Antanétibé, 9 nouvelles bornes fontaines ont été construites et 10 seront réhabilitées d'ici le début de la saison sèche. Il est en effet préférable de travailler en saison sèche (disponibilité de la main d'œuvre, accès plus facile vu l'état des pistes, moins d'eau). A Androvakely, la municipalité prévoyait d'utiliser le réseau de bornes fontaine bâti par l'ONG WaterAid pour étendre le réseau en construisant de nouvelles bornes fontaines, mais cela n'a pas été possible.

En effet, les infrastructures bâties sont en place mais les bornes ne fonctionnent pas. La municipalité a demandé à cette ONG une lettre de réception des travaux réalisés, ce qui lui a été refusé. Il n'a donc pas été possible de bâtir les bornes fontaines rêvées par la commune en se greffant sur un réseau opérationnel. Etant donné le retard pris par ces démarches, il a été décidé d'un commun accord de transférer le budget de 7 puits pour terminer le réseau d'eau de la commune de Belanitra. A Androvakely, 3 puits à pompes manuelles seront donc réalisés au lieu des 10 prévus. L'an prochain cette commune sera mieux dotée en infrastructures d'accès à l'eau puisque le réseau de la commune de Belanitra est finalisé.

Nombre de personnes ayant un accès à l'eau et répartition par commune

Communes	Nombre ménage	Nombre de personnes
Belanitra	500	3153
Antanétibé-Anativolo	Environ 950	Environ 4700
Androvakely	180	1080
Total	~ 1630	~ 8930



Réservoir d'eau

Activités génératrices de revenus (AGR)

Dans le domaine agricole, à la suite des formations données par l'ONG TAF¹ :

- 189 ménages démunis ont bénéficiés de 241 coups de pouce en agriculture sous forme de semences (maïs, haricots, légumes verts, etc). et de 50 coups de pouce dans le domaine des petits élevages (poules, canards lapins). Ces coups de pouce ont été accompagnés par des formations spécifiques dans les domaines concernés. Ainsi, les ménages ont pu mettre en pratique les formations suivies. 38'000 mètres carré ont pu être cultivés.

¹ Tantsaha Andry Fitaratra (TAF) où « *Paysan Appui Reflets* ». Adresse : M. Georges Rakotondrasoa. Tsimahabeomby, Miadampahonina, Ambohimiadana 106. Madagascar

Ces coups de pouce et formations permettent aux ménages démunis d'acquérir des savoir-faire et de se constituer un capital de départ en nature. Ce capital de départ et ces connaissances doivent contribuer à leur permettre d'acquérir du revenu et de pouvoir se nourrir en période de soudure.



AGR pour démunis - cultures de contre saison & propriétaire mettant ses terres à disposition

A noter que des propriétaires ont mis en prêt leurs terres pour des cultures de contre saison. Ces terres pour les cultures de contre saison prêtées sont fertilisées par des engrais biologiques. Ces apports d'engrais, une fois la saison venue, bénéficieront aux cultures de riz. Les propriétaires et les personnes démunies trouvent ainsi chacun leur avantage.

Pour consolider ces coups de pouce, des formations en gestion des stocks et financière simplifiées ont été données à 36 ménages par Monsieur Georges Rakotondrasoa, formateur en agriculture et Monsieur Roger Randriamparany pour les élevages.

Nombre de formations agricoles (1 ménage = 1 participante).

Communes	Nombre de ménage formés	Nombre de personnes concernées
Belanitra	58	340
Antanetibe-Anativolo	71	426
Androvakely	60	360
TOTAL	189	Environ 1130

Le nombre de coups de pouces est supérieur aux nombre de ménage formés, en effet un ménage peut avoir reçu 2 coups de pouce consécutifs à 2 différentes formations suivies (par exemple cultures de contre-saison et petits élevages).

Une visite d'échange auprès de l'ONG TAF qui est chargée des formations dans les domaines agricoles et des élevages de basse-cour a été faite en août 2012 pendant 3 jours au siège de cette ONG. 40 personnes ont participé à cette visite d'échange. Le but était de faire constater aux participants les changements possibles grâce à ces formations et coups de pouce. Les participantes ont pu soumettre leurs questions aux personnes ayant eu les mêmes formations et les ayant mises en pratique.

Les AGR hors agriculture et élevage comprennent :

- ▶ deux formations de 7 jours en broderie et couture pour 95 femmes,
- ▶ des coups de pouce sous la forme de dotation en tissus, matériel et 7 machines à coudre.
- ▶ Deux formations dans le domaine de l'artisanat avec 52 dotations en matériel
- ▶ Une formation dans le domaine de l'alimentation (cuisine, nutrition, hygiène) suivi par 110 femmes

Deux semaines après les formations, un suivi accompagnement de 3 jours a été réalisé auprès des participantes.

Le représentant régional du Ministère de l'économie est intervenu pour soutenir la création de 2 coopératives. La première pour les femmes au bénéfice des formations AGR afin de commercialiser leurs productions, la seconde pour les productrices d'oignons (hors AGR bien sûr). Il s'agit de former une offre afin que les femmes puissent exporter en dehors des communes leurs productions (vêtements et artisanat surtout).

Dans ce but, nous avons soutenu ces femmes lors de la foire d'Antanétibé pour les appuyer à promouvoir leurs acquis et ainsi écouler leurs produits.

C'est ainsi que l'Association DORIA a participé à la foire 2012 d'Antanétibé dit «Tenable Firaisankina » qui a eu lieu du 22 au 25 Juillet 2012. Elle a tenu un stand de vente-exposition afin de promouvoir l'Agenda21 auprès des paysans et des décideurs du District d'Anjozorobé d'autre part. Autrement dit, le programme vise à faire « tache d'huile » auprès de tous les acteurs de développement dans la zone de l'Anativilo et dans le district.

Les biens produits par ces acteurs locaux (femmes, pêcheurs) à l'issue des diverses formations et des coups de pouce ont été exposés. Toutes les Autorités Régionales (membre Congrès de la Transition Anjozorobe, Chef de district, Maires des communes environnantes,..) en étaient satisfaites lors de leur visite du stand. Ils ont félicité et encouragé toutes celles et ceux qui ont collaboré à la tenue du stand. Ces Autorités ont toutes sollicité Doria afin d'étendre ses activités dans d'autres communes rurales du District d'Anjozorobé.



« Tenable Firaisankina »

Concernant la pêche, 81 dotations en pirogue et matériel de pêche ont été faites aux pêcheurs des trois communes. Ces ménages sont parmi les plus démunis car dépourvus de terres. Faute de moyens suffisants, les pêcheurs sont contraints de pratiquer d'autres activités que la pêche, plus particulièrement pendant la saison des pluies. De ce fait, les pêcheurs veulent participer aux formations AGR en agriculture dans le cadre du programme Agenda21. En plus, ils suggèrent de prendre part aux reboisements des alentours des lacs. Cette dernière activité leur permet de pouvoir gagner de l'argent comme main d'œuvre pour les HIMO (Haute Intensité en Main d'œuvre) et de diminuer le risque d'ensablement de leur source de revenu et de pouvoir se fournir en bois énergie.

Des fiches de données sur les ménages de pêcheurs ont été réalisées. Les données ont été récoltées lors d'un entretien personnel ménage par ménage. L'entretien s'est fait au porte à porte par un accompagnateur de l'association DORIA. L'objectif principal de l'entretien était de recueillir des données concernant l'état actuel de ménage de chaque pêcheur afin de pouvoir établir dans quelques années une évaluation sur l'amélioration (ou non...) de leurs conditions de vie après des éventuels appuis (coups de pouce, formations). Les données collectées sont plus fiables si la collecte se fait porte à porte. Ainsi les personnes cibles parlent ouvertement et avec aisance.



Ménage démunis de pêcheurs



Distribution de coups de pouce aux pêcheurs

Environnement - Lacs et canaux

Les travaux d'évacuation des tapis de jacinthe des lacs se sont poursuivis en 2012. 10 lacs ont ainsi été débarrassés des tapis de jacinthe sur une surface de 60 hectares environ par travaux HIMO. La commune d'Androvakely a recruté ces travailleurs sur les critères suivants :

- les personnes majeures,
- issues d'un ménage démuné,
- aptes à faire de durs travaux.

Les travaux ont mobilisés entre 30 à 40 personnes à chaque fois et ont duré en moyenne cinq jours. Les personnes ont perçu un salaire journalier quotidien équivalent à 1,5 francs suisses, ce qui est un tiers plus élevé que ce qui est généralement payé par les institutions internationales pour des travaux similaires. Ces travaux ont eu lieu en dehors de la saison culturelle et si possible en dehors de la saison de pêche. Ce sont surtout des pêcheurs qui ont bénéficié de ces chantiers.



Curage des lacs

Environnement - Reboisement

Comme l'an passé, il a fallu identifier et vérifier que les terres à reboiser étaient bien des terres propriétés de la commune. Ces vérifications se sont faites avec le guichet foncier décentralisé présent à Antanétibé et les maires des communes. Localement quelques terres appartiennent à des privés. Ce sont pour l'essentiel des terres qui dominent les sources d'eau potable ou pour l'irrigation. Les reboisements et la pérennisation des sources d'eau sont liés.

Les espèces choisies pour les reboisements sont:

- *Grevillea banksii*, (Grévillaire rouge ou *Grevillea* de Banks).
- *Terminalia mantaly* (Mantaly).
- *Jacaranda mimosifolia* (Jacaranda).



Grevillea banksii



Terminalia mantaly



Jacaranda mimosifolia

Les 400 kg de graines ont été achetés au Silo National des Graines Forestières (SNGF) – soutenu jusqu'en 1998 par la Coopération suisse - puis mis en culture dans les pépinières communales.

Ainsi 630'000 mètre carrés ont été reboisés. L'élevage de plants à partir des graines permet de faire baisser fortement les coûts d'achats et de transports, permet une meilleure reprise des plants et fournit du travail à la main d'œuvre locale en plus de connaissance.

157'000 plants ont été produits. Ces plants se composent de 37 % de Mantaly, de 35% de Grevillea et de 28% de Jacaranda.



Zone de reboisement



Reboisement



Plants



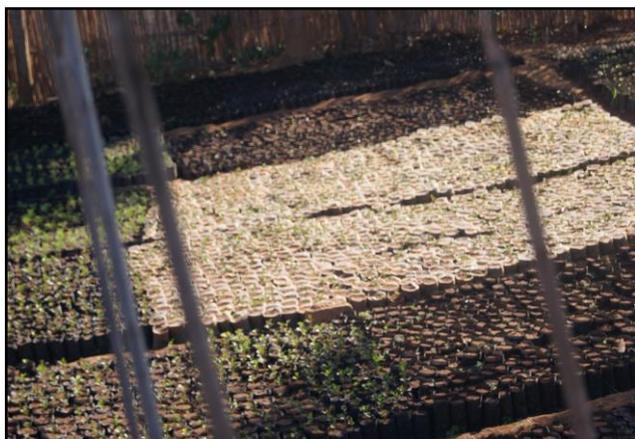
Pépinières

Cette année 63, hectares de terrain ont été reboisés. En particulier sur les pentes au-dessus et autour des zones de source d'eau.

85 organisations (associations paysannes, d'habitants, écoles, églises) et 67 ménages, soit en tout environ 2'500 personnes, ont participé aux reboisements.

61% des plants ont été mis en demeure sur le territoire de la commune d'Antanétibé, qui a planté deux fois plus que les deux autres communes. Ceci s'explique d'une part par la population plus importante dans cette commune et d'autre part par le niveau de motivation plus élevé. Le transport plus difficile des plants vers les lieux de reboisement pour la commune de Belanitra et d'Androvakely s'ajoute aussi pour expliquer cette différence.

En effet, l'insuffisance des plants disponibles dans les deux communes (Belanitra et Androvakely) oblige les reboiseurs à venir à la pépinière d'Antanetibe, dont la distance aller et retour dure de 3 à 4 heures de marche. Pour y remédier, DORIA assure parfois le transport par charrette des plants vers la commune de Belanitra ou d'Androvakely pour appuyer le dynamisme des populations de ces deux communes.



Pépinières



Reboisement

La gestion de ces reboisements sera prise en main par les associations et particuliers qui les ont réalisés. A noter que pour la trouaison, du travail en Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) a été mobilisé au profit des ménages les plus démunis. Ce qui a permis à ces ménages d'avoir un revenu en période d'absence de travail agricole. Nous avons aussi fait appel à cette main d'œuvre pour l'élimination des tapis de Jacinthe des lacs. La mise en demeure des plants s'est faite en début et pendant la saison des pluies (novembre à février). En mars, les plants ont plus de difficulté de reprise et végètent en attendant la prochaine saison des pluies.

Montants reçus et résultats obtenus

Les bailleurs ayant participé à l'Agenda 21 en 2011 sont les communes de Bernex, du Grand-Saconnex, de Lancy, d'Onex, de Chêne-Bougeries et de Genève ainsi que l'Etat de Genève. Les montants versés par thèmes sont les suivants :

▸ Ressources naturelles	53'500.-
▸ Accès à l'eau potable	28'000.-
▸ Activités génératrices de revenus	76'800.-

Les résultats par thèmes

Accès à l'eau potable (Adduction en Eau Potable ou AEP)

- 1460 mètres de tuyaux en extension du réseau d'eau potable, à Belanitra et pour les bornes fontaines d'Antanétibé, afin d'améliorer l'accessibilité et l'approvisionnement en eau.
- 9 nouvelles bornes fontaines, soit 450 ménages (~ 2'200 personnes) à Antanétibé ont un accès à l'eau.
- 1 nouveau répartiteur d'eau construit, un réservoir d'eau réhabilité et un barrage prise d'eau rénovés à Belanitra.
- 10 bornes fontaines rénovées, soit 500 ménages (~ 2'500 personnes)
- 3 puits à pompes manuelles à bâtir.
- 3 associations des usagers de l'eau en formation.

Activités génératrices de revenus (AGR)

- 189 femmes formées en AGR agriculture et petits élevages (basse-cour)
- 95 femmes formées à la broderie et la couture.
- 52 femmes formée en cultures de contre saison.
- 241 coups de pouces distribués en agriculture et élevage.
- 110 femmes formées en AGR alimentation-nutrition.
- 81 coups de pouce aux pêcheurs (dotation en matériel de pêche ou pirogues).
- Environ 1'100 personnes touchées par les activités AGR.
- Une prise d'eau et un barrage pour l'irrigation des terres destinés aux démunis.

Environnement

- 2 lacs purgés des jacinthes et 8 lacs à débarrasser des tapis de Jacinthe.
- 157'000 plants produits
- 63 hectares reboisés
- 85 organisations (associations paysannes, d'habitants, écoles, églises) et 67 ménages, soit en tout environ 2'500 personnes, ont participé aux reboisements.

Avancement des réalisations

Adductions d'Eau Potable (AEP) après 2 ans d'activités

Bornes Fontaines			Puits			Tuyaux			Réservoirs			Aménagements de sources			Répartiteur d'eau		
planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence									
41	32	-9	22	2	-20	800	3974	3174	1	2	1	7	0	-7	0	1	1

Activités Génératrices de Revenus (AGR) après 2 ans d'activités

Coups de pouce			Ménages démunis bénéficiaires			Visites échange			Barrage et prise d'eau			Nombre de formations		
planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence
800	1214	414	800	375	-425	3	2	-1	2	2	0	38	20	-18

Ressources naturelles

Reboisements hectares			Nombre de lacs purgé des jacinthes			Désensablement canaux km			Pépières nombre		
planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence	planifiés (4 ans)	réalisés	différence
150	75.8	-74.2	7	17	10	4.5	9.3	4.8	3	3	0

3.2 Éducation au développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable demande une approche spécifique : interdisciplinaire (à travers laquelle plusieurs dimensions s'étudient de manière conjointe et transversale); orientée vers la recherche de solutions (pour permettre aux élèves de prendre conscience des situations qui posent problème dans leur environnement proche ou dans la biosphère en général, d'en élucider les causes et de déterminer les moyens ou les démarches propres à tenter de les résoudre); et basée sur la mise en place de projets ayant du sens. Cette approche spécifique est essentielle, l'objectif étant de traiter des problématiques environnementales et de durabilité dans leur ensemble, en identifiant et en intégrant toutes les relations entre les différents éléments impliqués.

Les objectifs de l'éducation au développement durable visent à apporter les attitudes, les compétences, les perspectives et les connaissances qui permettent aux élèves de prendre les décisions les plus efficaces pour eux et pour les autres, tant aujourd'hui que pour demain. Aussi, en éducation à l'environnement et au développement durable, il est plus important de privilégier des objectifs d'attitudes et de comportements de l'élève que d'acquérir des connaissances.

Les caractéristiques de l'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable poursuit, selon l'UNESCO, quatre grands objectifs :

Promouvoir et améliorer l'éducation de base : Accéder à l'école et y rester, acquérir des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui permettent des moyens d'existence durables tout en ayant une existence viable.

Réorienter les programmes d'éducation existants dans l'optique du développement durable : Repenser et réaménager l'enseignement actuel pour y intégrer les connaissances, les compétences et les valeurs liées à la durabilité. Les enfants d'aujourd'hui doivent pouvoir résoudre les problèmes de demain.

Informier et sensibiliser le public à la notion de durabilité : pour atteindre les objectifs du développement durable, les individus et les groupes sociaux doivent être informés et sensibilisés par une éducation à grande échelle et par des médias responsables.

Former la population active : tous les secteurs de la société peuvent contribuer à la durabilité. La population doit avoir accès aux connaissances et compétences nécessaires à la prise de décision pour tendre vers la durabilité.

3.2.1 Animation dans les écoles primaires

Entre avril et août 2012 Glocal a développé un programme pédagogique afin d'inviter les élèves à retourner à l'essentiel : le sol... pour redécouvrir la vie qui foisonne sous nos pieds, pour se lier d'amitié avec les formes de vie les plus humbles et à la fois les plus importantes dans l'histoire du monde. Apprendre à mieux appréhender le Vivant et les enjeux qui lui sont liés à travers la découverte et l'entretien d'un vermicomposteur et, ensuite, grâce à l'installation et l'entretien d'une petite jardinière en appui de fenêtre. A travers diverses activités en classe, les élèves, ont découvert les supers héros du recyclage que sont les vers de terre et leurs compagnons souterrains.

Les animations s'inscrivent pleinement dans le programme scolaire en utilisant comme base les objectifs d'apprentissage, les composantes et les thématiques précisés dans le Plan d'Etude Romand. Les enseignants ont reçu des supports d'accompagnement les aidant à préparer les élèves pour l'animation en classe, à intégrer le contenu des animations dans les séquences d'enseignement et à assurer un suivi dans les matières enseignées, ainsi que du matériel pédagogique pour l'installation et l'entretien du vermicomposteur et d'un pot de terre.

Animation No1 : Nos mangeurs de déchets

- Rencontre avec les vers de compost et du cycle qui mène du sol à l'assiette.
- Installation et bases pour l'entretien d'un vermicomposteur et ses habitants;
- observation du vers dans leur milieu.
- Comprendre l'importance environnementale du recyclage des déchets,
- ainsi que le rôle des vers dans le compostage pour la transformation de déchets en ressource précieuse.



Entre septembre et octobre 2012, 22 classes (environ 400 élèves) de quatre écoles primaires dans la commune de Lancy ont participé à cette animation d'une durée d'environ 90 minutes. Des animateurs et des animatrices ont été recrutés et formés durant la période estivale. Des entretiens ont permis de les sélectionner.

Mallette pédagogique

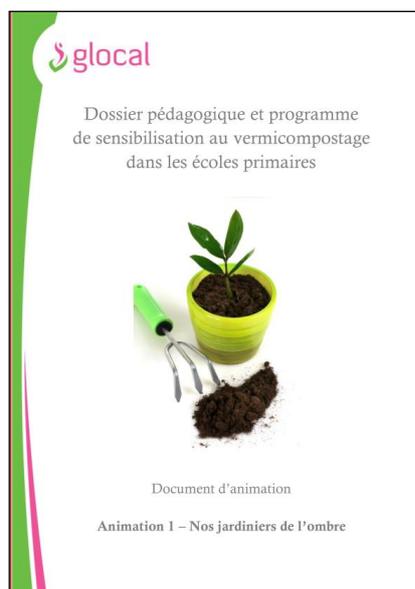
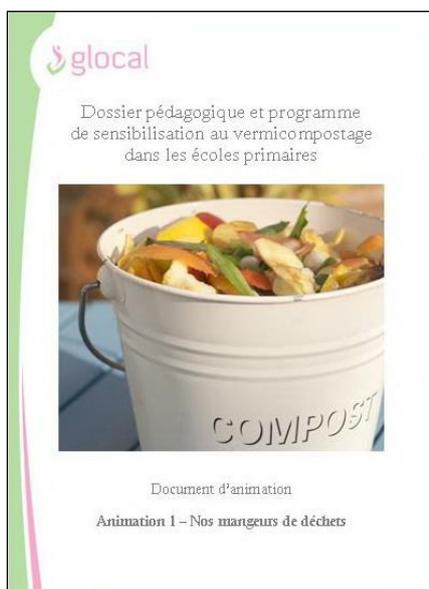


Animation No2 : Nos jardiniers de l'ombre

- Rencontre avec le monde des plantes qui dépendent d'un sol vivant pour leur croissance.
- Voyage à travers le cycle de vie qui mène de la graine à la fleur.
- Installation d'une plante en pot en appui de fenêtre et semis de plantes potagères dans le vermicompost (qui sera prêt à récolter)!
- Aborder certains concepts environnementaux et certaines dynamiques écologiques liés aux cycles naturels de croissance et décomposition.

Ces animations auront lieu en mai 2013. 14 classes (environ 250 élèves) suivront cette animation de 2 heures 30 minutes.

Documents d'animation



Affiche No1

Le cycle naturel du compost

Le pommier fait des feuilles, des fleurs et des pommes

Les feuilles et les pommes tombent à l'automne

Cette terre fertile nourrit le pommier, lui permet de faire des nouvelles feuilles et des pommes.

Le vers à la loupe

Je m'appelle Eisenia

glocal

Affiche No2

Que mettre dans un vermicomposteur?

glocal

marc de café

coquilles d'oeufs

carton, papier

pain et pâtes

fleurs fanées et feuilles mortes

légumes

sachets de thé

fruits

compost

Affiche No3

Le cycle de vie d'une plante

glocal

graines (semences)

Et dans le haricot, on retrouve des graines.

cotylédon

racines

tige

fleurs

feuilles

planton

premières feuilles

La fleur devient un haricot.

La plante pousse et développe des feuilles et des fleurs.

Pommier

graines (pépins de pommes)

Au centre du fruit, on retrouve des graines.

fruits

feuilles et fleurs

bourgeons de l'arbre

petit arbre

3.2.2 Participation à des manifestations

Fête de la Première Feuille en vieille ville

Au mois de mars Glocal a été invité à participer à la Fête de la Première Feuille sur la promenade de la Treille en vieille ville de Genève. Durant toute la journée une équipe de l'association a pu sensibiliser et informer la population et notamment les nombreux enfants présents au vermicompostage.



Les enfants à la découverte des vers

Le marché de Galiffe à St-Jean

Le 12 mai Glocal a participé au traditionnel marché des plantes et fleurs de l'Atelier Galiffe dans le quartier de St-Jean. L'équipe présente sur place a pu sensibiliser et informer les habitant-e-s au vermicompostage.



Marché de Galiffe

Atelier de création et de sensibilisation au vermicompostage

Au mois de juin pour la 2^{ème} année consécutive, Glocal a organisé durant une matinée au Centre de loisirs et de rencontres de Marignac au Grand-Lancy un atelier de sensibilisation au vermicompostage ainsi qu'un atelier de création de vermicomposteurs. 25 participants ont suivi la séance de sensibilisation et d'information.

Suite à une présentation du vermicompostage, l'équipe de Glocal a répondu aux nombreuses questions et présenté un vermicomposteur aux participant-e-s. Lors de l'atelier de création, une 10^{ème} de vermicomposteurs a été conçu par une 20^{ème} de personnes. Les participant-e-s à l'atelier de création ont reçu 250 grammes de vers avec de la litière pour qu'ils puissent démarrer aussitôt le vermicomposteur chez eux.



2

Sensibilisation au vermicompostage



3

Atelier de création d'un vermicomposteur

² Captures d'écran sur le site Internet de LancyTV

³ Idem

Les trois marchés au Grand-Lancy

Glocal a participé en septembre à la manifestation des trois marchés sur l'esplanade des Palettes au Grand-Lancy. Durant une journée, nos animateurs ont pu sensibiliser les habitants au vermicompostage tout en répondant aux nombreuses questions.



Stand de Glocal aux 3 Marchés

Espace de quartier de Sécheron

Le samedi 3 novembre Glocal a participé à la fête d'anniversaire de l'Espace de quartier de Sécheron en Ville de Genève. Notre équipe d'animateurs y a sensibilisé de nombreux enfants durant tout l'après-midi.



Stand de Glocal à l'Espace de quartier de Sécheron

4 Perspectives

4.1 Pour l'Agenda21 à Madagascar

Adduction d'eau

Poursuivre l'effort sur Antanétibé et Androvakely maintenant que la commune de Belanitra est équipée.

Activités génératrices de revenus (AGR)

A long terme, un local pour que les femmes puissent travailler et échanger est à prévoir. Ce local abritera le matériel de couture, le tissu, etc.

Dans le domaine agricole, nous espérons pouvoir cultiver du riz pluvial, mais les terres actuellement disponibles sont trop éloignées des lieux d'habitation.

Poursuivre les formations dans le domaine de la gestion des stocks et financiers et dans le domaine de l'alimentation.

La formation des coopératives est à poursuivre et finaliser. Quant au désenclavement il s'agira d'initier un dialogue entre les acteurs concernés.

Environnement

Continuer les reboisements et mettre au point les règles de gestion de ces reboisements.

Financement

Outre les communes et le canton de Genève, nous allons chercher du soutien auprès d'entreprises privées, des fondations privées et de la Confédération.

Collaborations

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda21, l'association pour l'accès à l'éducation et la formation (ACCED) a financé 11 salles de classes en 2012 ainsi que les infrastructures allant avec ces salles. De plus des formations pour les enseignants ont été données. Ces financements se poursuivront en 2013. La perspective d'envoyer un stagiaire ingénieur en génie civil, de l'Association Ingénieur du monde, pour réaliser un projet la construction d'un ouvrage de franchissement du fleuve Jabo permettant de désenclaver la population de la commune d'Androvakely, est pour l'instant repoussé à 2014, après les élections de 2013, source d'instabilité potentielle. Nous prendrons également contact avec le « *Barefoot college* » en Inde qui forme des femmes illettrées au montage, à l'entretien d'installation de production d'électricité solaire en milieu rural.

Quant au projet de gestion durable des ressources naturelles nous espérons pouvoir le mettre en œuvre une fois le financement trouvé.

Enfin, un deuxième Agenda21 est envisagé à Madagascar non loin géographiquement des communes précitées dans ce document.

4.2 Pour l'éducation au développement durable et à l'environnement

- Atelier de sensibilisation au vermicompostage et atelier de création de vermicomposteurs

L'association prévoit d'organiser à nouveau un atelier de sensibilisation au vermicompostage et un atelier de création d'un vermicomposteur en septembre 2013 durant une matinée.

- Animations dans les écoles primaires

Le vermicompostage : nos mangeurs de déchets et nos jardiniers de l'ombre

Concernant l'animation sur le vermicompostage, une évaluation a été réalisée auprès d'animatrices, animateur et des enseignants ayant suivi les animations. Les résultats de ces évaluations sont très positifs et nous poussent à continuer les animations dans les écoles primaires en tenant compte des remarques des uns et des autres.

L'animation sur nos jardiniers de l'ombre ayant lieu en 2013, nous attendons de réaliser une évaluation pour affirmer notre volonté de prolonger cette animation dans le temps ou non.

Pour 2013, nous souhaiterions mettre en place de nouvelles animations, notamment :

- Mon potager à l'école

Les élèves développent des compétences de complexité croissante allant de la simple mise en culture d'un légume à la réalisation d'un petit potager de balcon avec tous les éléments qui le composent (arrosage, culture biologique, rotation des cultures).

- Visite d'une ferme biologique

Cette animation consiste à visiter une ferme biologique à Meinier. Durant une demi-journée, les enfants pourront découvrir une ferme et ses infrastructures dans un premier temps et, dans un second temps, apprendre et reconnaître le cycle de certaines cultures (pommes, raisins, céréales, oléagineux). Ils découvriront la transformation des produits de la ferme : presser des pommes avec un vieux pressoir à manivelle, faire des flocons d'avoine, produire de la farine, façonner du pain puis le cuire. La visite se clôturera par une dégustation de produits bio.

- Visite d'une coopérative maraîchère

L'objectif est ici de découvrir une coopérative maraîchère. Lors de cette visite, les participants pourront comprendre le fonctionnement d'une coopérative, réaliser de petits travaux pratiques et goûter certains produits locaux et de saison.

- Les aliments à travers les saisons

Les élèves sont invités à utiliser leurs sens et leur imagination pour comprendre comment les changements de température et de climat se matérialisent du sol à l'assiette.

Ils apprendront ainsi à reconnaître les couleurs, textures et sensations qui accompagnent chaque saison, puis comment celles-ci affectent les activités à la ferme et dans le jardin potager. Ils découvriront les légumes et les aliments qui proviennent de notre terroir, dans toute leur diversité.

- Participation à des manifestations

L'équipe de Glocal continuera de répondre aux sollicitations de responsables de fêtes de quartier et de manifestations en tout genre afin de sensibiliser la population au vermicompostage.

- Exposition

Glocal souhaite dans un proche avenir mettre en place une exposition sur l'aide au développement au travers de photos pris lors des déplacements de nos équipes de suivi à Madagascar. L'objectif serait au travers de photos de sensibiliser la population à l'importance de l'aide au développement.

Afin de pouvoir poursuivre ses activités, de les développer et de les pérenniser, Glocal devra trouver de nouvelles sources de financement et ainsi pouvoir professionnaliser certaines prestations pour l'instant encore réaliser de manière bénévole.

5 Rapport financier

5.1 Principes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les prescriptions du Code des Obligations suisse, par analogie avec le droit des sociétés anonymes. Ils sont également inspirés des Swiss Gaap RPC, comme recommandé par la directive transversale de l'Etat de Genève relative à la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques.

Des budgets très détaillés ont été établis pour chaque projet et fournis à toutes les entités concernées.

5.2 Créanciers

Ils représentent plusieurs montants précis versés en 2013 et concernent le suivi du projet agenda21 Madagascar.

5.3 Passifs transitoires

Ils représentent les honoraires de révision (contrôle restreint) estimés pour 2012.

5.4 Fonds propres et report à nouveau

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisés autrement que dans le cadre du suivi du projet agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2013 et il sera tenu compte de la directive relative à la thésaurisation à la fin du projet (31.12.2014, voir point 12 ci-après).

5.5 Evaluation des risques

Le Comité a fait une évaluation des risques en relation avec l'association, document validé en mars 2012 et qui est régulièrement actualisé. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifié de modeste.

5.6 Convention

Une convention a été signée en date du 18.08.2011 pour les années 2011-2014 entre l'association GLOCAL et le Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement (Etat de Genève). Elle définit notamment les buts et objets de la contribution, les conditions d'octroi, le suivi et le contrôle financier. Il est également fait mention de la part de la contribution financière (en %) pouvant couvrir les frais de gestion et de suivi du projet à Genève.

5.7 Exonération fiscale

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales pour l'ICC et l'IFD demandé par l'association a été acceptée par l'administration fiscale cantonale début 2013. L'exonération est rétroactive à la constitution de l'association en 2010.

5.8 Traitement des bénéfices et des pertes

Les règles concernant la thésaurisation (directive transversale y relative) sont connues et précisées également dans la convention comme suit (article 3):

«Chaque année, le montant (*de la contribution financière*) peut être revu et adapté en fonction du solde de la période financière de l'année précédente. Le principe de non-thésaurisation des contributions financières et de la rétrocession de la part non utilisée de la contribution à la fin de l'exercice ou à la fin du projet est généralement applicable».

Le solde disponible au 31.12.2012 n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation particulière. Il sera traité en fonction du résultat final à la fin du projet, et en accord avec les signataires de la convention.

5.9 Continuité de l'exploitation

La convention mentionnée plus haut assure une subvention de l'Etat de Genève relative au projet d'agenda21 communal à Madagascar de l'année 2011 à l'année 2014.

5.10 Liste des aides financières (subventions)

Les subventions sont détaillées dans le compte de pertes et profits.

5.11 Honoraires

Pour la période 2012, l'association a dédommagé financièrement neuf individus. Il s'agit de deux membres du comité de Glocal (Messieurs Jean Fornells & Damien Bonfanti), de deux personnes pour la mise en place des animations dans les écoles primaires (Mesdames Maryse Rochette & Olga Baranova), de quatre animatrices (Mesdames Claire de Burren Massy, Isabelle Dancet Corthay et Aurélie Manuel) et d'un animateur (Frédéric Renaud).

6 Remerciements

Glocal tient à remercier les bailleurs de fonds pour l'Agenda21 à Madagascar que sont l'Etat de Genève, la ville de Genève et les communes de Lancy, Onex, Grand-Saconnex Chêne-Bougeries et Bernex pour leurs appuis, certes, financiers mais qui sont avant tout des appuis moraux et de solidarité envers les populations concernées des trois communes.

Les appuis à l'Agenda21 local lors de cette 2e année de mise en œuvre a permis de faire de grands pas quant à l'amélioration de leur condition de vie. Par ailleurs ces appuis ont surtout redonné de l'espoir et de la volonté d'action aux populations et leurs autorités.

Les premiers résultats obtenus montrent qu'un Agenda21 local n'est pas le privilège des communes des pays riches et que la démarche est réalisable par des communautés démunies, pour autant qu'elles soient adéquatement épaulées. Ce qui, en raison des impacts de la crise politique malgache sur le quotidien n'était pas gagné d'avance.

Les autorités communales s'associent à la population pour exprimer leurs remerciements aux lointains bailleurs et se réjouissent de la visite de l'un de leur représentant.

Nous souhaitons aussi remercier les animateurs-trices (Frédéric, Claire, Isabelle, Aurélie, Maria et Marine), les expert-e-s (Jean, Maryse, Olga, Damien, Anne et Claude) ainsi que tous les bénévoles qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable.

7 Annexes

Compte de pertes et profits pour l'exercice 2012

Compte de pertes et profits pour l'exercice	2012	2011
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subvention de l'Etat de Genève pour l'Agenda21	83'300.00	55'500.00
Subvention de la Ville de Genève pour l'Agenda21	55'000.00	0.00
Subvention de la commune de Chêne-Bougeries pour l'Agenda21	4'000.00	0.00
Subvention de la commune de Meyrin pour l'Agenda21	0.00	27'500.00
Subvention de la commune de Gd-Saconnex pour l'Agenda21	4'000.00	2'000.00
Subvention de la commune de Lancy pour l'Agenda21	4'500.00	4'500.00
Subvention de la commune de Satigny pour l'Agenda21	0.00	2'000.00
Subvention de la commune d'Onex pour l'Agenda21	4'500.00	4'500.00
Subvention de la commune de Bernex pour l'Agenda21	3'000.00	0.00
Total subventions pour l'Agenda21	158'300.00	96'000.00
Madagascar		
Ateliers de lombricompostage subventionné	0.00	3'690.00
Total atelier de lombricompostage subventionné	0.00	3'690.00
Prestations animation écoles (Lancy): "Nos mangeurs de déchets"	16'500.00	0.00
Produits des ateliers de création de lombricomposteurs	1'000.00	135.00
Vente de lombricomposteurs et lombrics	177.00	243.00
Dons & cotisations membres		
- Don Mr Bonfanti	878.36	
- Don Mme Moyard	80.00	
	958.36	565.00
Intérêts financiers	48.90	25.00
Total autres produits	18'684.26	968.00
TOTAL DES PRODUITS	176'984.26	100'658.00

Compte de pertes et profits pour l'exercice

	2012	2011
	CHF	CHF
CHARGES		
Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar via l'Association DORIA	148'258.05	84'662.00
Honoraires et frais pilotage Agenda21 Madagascar	6'458.70	2'545.00
Frais de déplacements	3'898.85	1'661.35
Frais d'ateliers et d'animations	13'559.24	2'807.05
Achats de lombrics (ateliers et vente)	0.00	832.00
Frais de bureau & Informatique	1'268.75	764.80
Honoraires d'audit	3'200.00	3'000.00
Cotisations	140.10	0.00
Frais de marketing	0.00	338.45
Frais financiers	166.97	31.00
TOTAL DES CHARGES	176'950.66	96'641.65
RESULTAT DE L'EXERCICE	33.60	4'016.35

Bilan au 31 décembre 2012

Association Glocal
Lancy

Bilan au 31 décembre	2012	2011
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Caisse	171.70	135.00
CCP	76'479.85	23'155.20
Total actif circulant	76'651.55	23'290.20
Actif immobilisé		
Actif immobilisé	0.00	0.00
Total actif immobilisé	0.00	0.00
TOTAL ACTIF	76'651.55	23'290.20
PASSIF		
Fonds étrangers		
Créanciers	67'604.75	13'677.00
Passifs transitoires	2'400.00	3'000.00
Total fonds étrangers	70'004.75	16'677.00
Fonds propres		
Capital	0.00	0.00
Résultat		
- résultat reporté	6'613.20	2'596.85
- résultat de l'exercice	33.60	4'016.35
	6'646.80	6'613.20
Total fonds propres	6'646.80	6'613.20
TOTAL PASSIF	76'651.55	23'290.20



Auteurs : Anne BONVIN BONFANTI, Damien BONFANTI, Jean FORNELLS